

LE FRANÇAIS AU MAROC. ENJEUX ET RÉALITÉ

Fouzia Benzakour

Université de Sherbrooke, Université de Rabat

Introduction. Le français colonial : une langue officielle mais peu diffusée

Le français colonial, propulsé en terre marocaine, au tout début du 20^e siècle, présente deux caractéristiques essentielles.

(i) Langue officielle du Maroc sous protectorat, il fut peu diffusé auprès de la population « indigène », du moins sous son aspect institutionnel. Le bilan global de l'œuvre française en matière d'enseignement est décevant. La scolarisation ne toucha qu'un nombre infime d'enfants marocains musulmans. À la veille de l'Indépendance, le nombre de cadres marocains formés dans le système scolaire, mis en place par le Protectorat, était très restreint : 269 bacheliers seulement (Brignon J. et *al.* 1968) sur une population de 8 millions environ.

Ces maigres résultats n'ont pourtant pas empêché l'école française de jouer un rôle décisif dans le devenir de l'enseignement du Maroc indépendant. Sélective et discriminatoire, elle a formé un contingent de Marocains, peu nombreux mais hautement qualifiés. Ces lauréats de l'école française ont représenté les élites modernes d'un Maroc indépendant, mais aux structures administratives profondément francisées. Ils ont largement contribué à maintenir la langue et la culture françaises. Fervents défenseurs d'une politique de bilinguisme, ils n'ont eu de cesse que de s'opposer à l'élite arabisante, formée dans l'école traditionnelle, souvent écartée mais jamais vraiment exclue du pouvoir (Voir pour plus de détails, F. Benzakour et *al.* 2000 et F. Benzakour, 2007)

(ii) Le français, dans le Maroc sous Protectorat, s'est également propagé autant sinon plus par les modes d'acquisition informelle que par l'école : apprentissage sur « le tas » par les rapports quotidiens avec les Français (relations d'affaires, commerce, service militaire, domesticité), acquisition par contact direct avec les colons européens d'origine sociale et géographique différente. La multiplication des écoles populaires a aussi contribué à renforcer la diffusion du français; mais ce fut surtout dans les villes et les banlieues, où vivaient 93 % des colons. La situation s'est inversée après l'Indépendance. La scolarisation massive a étendu la connaissance du français à un plus grand nombre mais elle a plus favorisé un français institutionnalisé, dont la maîtrise est de plus en plus déficiente, qu'un français usuel spontané (*idem. ibid.*). Elle a permis, parallèlement, de mettre à découvert les différents enjeux symboliques liés à une langue coloniale héritée, mais diversement vécue. C'est précisément à ces enjeux que sera consacré l'essentiel de cet article.

1. Le français actuel en terre marocaine : une langue à statut inconfortable

La présence de langues et dialectes multiples au Maroc fait de son paysage linguistique le lieu prototypique de langues en contact. Plusieurs idiomes et variétés de langues, maîtrisées à des degrés divers et inégaux, couvrent le champ linguistique marocain. Ce sont, d'un côté, les langues ethniques nationales : le berbère (amazighe) manifesté à travers des variétés dialectales et l'arabe vécu sous forme d'un continuum (arabe classique, arabe moderne, arabe dialectal, etc.) ; et de l'autre, les langues étrangères coloniales : le français ancré dans toute la société marocaine et, dans une moindre mesure, l'espagnol présent dans les zones frontalières du Nord et dans le Sud.

En somme, le français au Maroc est un composant d'un bouquet de langues qui s'interpénètrent les unes les autres mais où chacune tente, à coup de légitimité, d'historicité ou de modernité de se (re)forger une place confortable dans un chantier de reconstruction identitaire en pleine ébullition. Quelle est alors la (re)position du français au travers de ce remue-ménage continu ?

En terrain colonial, le français a fonctionné, sans ambages, comme langue officielle des institutions protectorales. Mais depuis l'indépendance, son statut ne cesse de fluctuer, devenant, au fil des événements politico-linguistiques, de plus en plus opaque. Est-il langue seconde ? Première langue étrangère ? Idiome purement étranger ? Ou a-t-il un statut particulier, privilégié ? Tant de questions pressantes, auxquelles nul ne peut apporter de réponses précises, à commencer par les décideurs eux-mêmes. Les textes restent toujours désespérément muets, alors que chaque agitation identitaire remet au devant de la scène le problème de sa légitimité.

La perception ambiguë du français lui vient, de toute évidence, de son passé colonial mais aussi, et peut être encore plus, de son statut jamais clairement défini. C'est là une preuve indéniable qu'une politique d'aménagement linguistique transparente a du mal à prendre pied au Maroc et plus généralement au Maghreb. Même la Charte nationale d'éducation et de formation, promulguée en 1999, et qui consacre deux articles à la maîtrise des langues étrangères, ne dit pas explicitement mais sous-entend seulement que le français est la première langue étrangère. Il s'agit donc bien d'un statut de fait et non *de jure*.

Ce statut qui ne se dit pas ou, au mieux, qu'on entoure soigneusement d'une ambiguïté voulue, méditée, ne risque-t-il pas de fragiliser la position du français au sein de la société marocaine francophone ? Pourtant, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'inconfort statuaire de la langue française au Maroc, comme d'ailleurs dans les autres pays du Maghreb, ne l'a pas empêché de s'ancrer dans cette ancienne région coloniale, même si, c'est sous forme d'un continuum de variétés diversement vécues et perçues.

La distorsion entre sa réalité et son officialité entourée d'opacité peut être lue comme l'indice d'un conflit sociolinguistique larvé ou, plus exactement sans cesse étouffé, entre technocrates francophiles, élites arabes francophobes passésistes (hantées par le mythe de la *oumma* « ensemble des nations arabes ou islamiques perçues comme entité ») et militants berbères, animés par le désir de (re)construire leur identité et d'obtenir la reconnaissance officielle de leur langue et leur culture.

Ce conflit latent est au cœur d'enjeux nombreux et stratifiés. Au premier plan, il y a des enjeux de pouvoir mais aussi des luttes idéologiques, des revendications culturelles et identitaires. Cette dynamique, typique de la situation sociolinguistique des pays du Maghreb, tire toute sa force de l'interaction de deux et / ou de « trois pôles », le pôle arabe (pour l'ensemble des pays du Maghreb) le pôle berbère (pour l'Algérie et le Maroc surtout) et un troisième pôle plus récent, celui constitué par le français, langue héritée de la colonisation (cf. pour plus de détails, A. Boukous, 2008). La gestion de ces trois pôles dépend fortement des enjeux liés à chacune des langues en présence. Si pour les langues locales, les enjeux semblent bien connus, il n'en est pas de même du « pôle exogène », représenté par le français.

2. Le français institutionnel : enjeux symboliques et conflit latent

Aux toutes premières années de l'indépendance du Maroc, le français fut la seule variété haute dans le concert des langues en présence et détint les domaines clefs de la société. Mais « l'embellie » ne fut que de courte durée. Symbole du prestige social mais ressenti comme une blessure identitaire, le français ne tarda pas à connaître les fluctuations dues aux « turbulences » de la mise en place de l'arabisation. Il est important de souligner que l'éducation a été ici l'élément majeur des enjeux de pouvoir. En effet, c'est par sa fonction de langue d'enseignement, beaucoup plus que par sa présence dans l'administration ou dans l'environnement, que le maintien du français, en territoire indépendant, exacerba les sensibilités et opposa les traditionalistes arabo-islamistes, qui voulaient une arabisation totale, aux technocrates modernes, qui pensaient, au contraire, que seule la conservation de la langue française pouvait faire accéder le pays à la modernité souhaitée par toutes les forces sociales vives de la nation. Ce conflit politico-idéologique permit au bilinguisme français-arabe, d'abord à dominante française puis progressivement à dominante plus arabe, de se maintenir (encore aujourd'hui et peut être plus qu'hier!) dans l'éducation et dans la société. Toutefois, l'arabisation, même si elle ne fut que partielle, obligea le français à céder du terrain. Actuellement, il est confiné à un double rôle, « instrumental » et culturel. Langue fonctionnelle, il permet d'accéder aux connaissances techniques et scientifiques, de contribuer aux recherches dans différents domaines des sciences sociales et de permettre la « promotion professionnelle » et la « mobilité sociale ». Langue culturelle, il continue d'être le lieu d'une production littéraire importante (Voir pour plus de détails, F. Benzakour *et al*, 2000, F. Benzakour, 2007, A. Boukous, 2008).

Les fonctions sociolinguistiques particulières et les rôles sociaux spécifiques, attribués au français institutionnel, ont permis à la fois de mieux gérer le chantier identitaire et d'expliquer plus « objectivement » la présence d'une langue coloniale en territoire indépendant.

Pour ne s'en tenir qu'au terrain marocain et qu'à l'aspect académique de la langue française, la situation symbolique du français est depuis peu, tracée par la Charte nationale. Le français est enseigné dès les premières années du primaire, alors que l'espagnol (autre langue coloniale) et l'anglais (langue internationale et de la globalisation), ne font leur entrée dans l'enseignement qu'à partir du secondaire. L'enveloppe horaire officielle de l'enseignement du français dans l'école publique

est de 8 à 6 heures par semaine dans le primaire et de 5 heures par semaine dans le secondaire. Cet horaire est renforcé dans l'enseignement privé. Soulignons, enfin, que le français est quasiment la langue première des élèves marocains qui fréquentent les écoles de la mission culturelle française (l'effectif des élèves marocains s'élève à 85% environ).

Voilà qui présage d'une existence confortable du français dans le paysage éducatif marocain et dissipe toute rumeur de sa disparition, suite à une arabisation totale et à l'introduction, tout récemment, du berbère dans l'enseignement. La Charte a également mis fin au bruit d'un quasi remplacement du français par l'anglais, dont le statut de fait reste bien celui de langue étrangère seconde : « l'anglophonie constitue encore un courant mineur : mais il est appelé à se développer dans le contexte de la globalisation, dont les accords avec les USA constituent les prémisses » (cf. A. Boukous, 2008 : 205)

Quoi qu'il en soit, le « pragmatisme sociolinguistique » dont font preuve les Marocains et plus généralement les Maghrébins » (*idem, Ibid.* : 206), ne peut que contribuer à maintenir l'équilibre fragile entre les deux et/ou trois pôles, constitutifs de leur paysage sociolinguistique. Rappelons qu'il s'agit de l'arabo-phonie, à enjeu « identitaire arabo-musulman », de la berbérophonie (Algérie et Maroc) dont l'enjeu est « l'identité patrimoniale régionale » et de la francophonie qui ouvre le Maghreb sur le monde moderne et la culture occidentale. L'existence de ce « trinôme » (et/ou binôme) permet aux Maghrébins de se revendiquer « culturellement comme arabo-[(berbéro)]- musulmans par la voix/voie de l'arabe et/ou du berbère » et économico-culturellement comme « méditerranéen par le biais du français » (*idem, ibid.* : 208).

En fin de compte, le français, sous l'ivraie institutionnelle, demeure, en dépit de toutes les « secousses » identitaires, politiques et idéologiques, l'instrument par excellence du savoir scientifique et technique et la langue de la modernité et du prestige social. Il est enfin, mais sous une forme plus appropriée, la langue de travail des journalistes et la langue d'écriture de plusieurs générations d'écrivains y compris celle de la toute jeune génération. Autrement dit, la langue française, plus de cinquante ans après l'indépendance, se maintient toujours dans la société marocaine. Le secret de cette survie, il est d'abord dans sa faculté d'adaptation. Au Maroc, comme dans le reste du Maghreb d'ailleurs, le français ne se vit pas sous une mais sous plusieurs variétés, même si le phénomène de variation reste quasiment occulté.

3. Variations et variétés : entre réalité et légitimité

Une simple promenade en zone urbaine marocaine permet de se rendre compte par soi-même que le français qui s'y pratique ne se réduit pas à la variété académique; bien au contraire, c'est des variétés inégalement maîtrisées, qui parviennent à l'oreille ou au regard du passant, pour peu qu'il soit attentif. Ces variétés, on les rencontre à chaque coin de rue. On les voit dans les affichages public et commercial; on les entend, à longueur de journée, dans les radios et les chaînes de télévision nationales et satellitaires. Elles s'étalent dans les revues et journaux; elles se prescrivent dans les notices de médicaments. Elles se réinventent dans les écrits littéraires. Bref, le français est partout présent, même si d'aucuns le confinent dans les sphères de l'élite urbaine, en occultant variétés basses et variétés appropriées.

Pourtant, c'est bien une langue acclimatée qui garantit au français santé et survie dans une terre, idéologiquement sans cesse agitée! Et dire que les locuteurs francophones concernés ne sont même pas véritablement conscients des variétés qu'ils pratiquent et des enjeux qu'elles peuvent représenter!

3.1. Le français basilectal

Des observateurs soulignent qu'au Maroc, comme dans le reste du Maghreb, le français est absent de certains espaces de communication et notamment du monde rural (cf. en particulier, Boukous, 2007).

Il est évident que le français au Maghreb est avant tout une langue de « l'école ». Il est acquis comme langue du savoir plutôt que comme langue de communication. Or, le taux de scolarisation étant beaucoup plus faible en zone rurale qu'en zone urbaine, on comprend pourquoi cette partie de la population ne « connaît pas », ou plutôt connaît si peu l'usage du français. Il existe, cependant, un autre usage du français (centré certes sur les villes) celui que pratique le petit peuple. Cet idiome très rudimentaire « appris sur le tas » constitue ce que les sociolinguistes appellent la variété basilectale. Il a une fonction transactionnelle très limitée.

Par ailleurs, depuis une décennie, on peut entendre une autre variété de français approximatif. Il s'agit du français basilectal des lettrés arabisés, produit dans de rares situations de communication. L'émergence de cet idiome, appelé à se développer, est la conséquence majeure de l'arabisation, même si le succès d'une telle politique reste mitigé et limité.

L'enjeu symbolique lié aux variétés basilectales est, on s'en doute bien, très réduit. Ces pratiques sont minorées du fait de leur fonction, de leur qualité et /ou du groupe social qui les pratique.

3.2. Le français élitare, une variété haute qui se marginalise

Le français de l'élite urbaine est un français de qualité, acquis surtout dans les écoles de la mission culturelle française et dans les écoles privées à régime français. La reproduction fidèle d'un modèle exogène montre une volonté, de la part de cette élite, de perpétuer une langue « assimilatrice », qu'elle maîtrise parfaitement, c'est-à-dire qu'elle cherche à tout prix - et paradoxalement - à maintenir dans son rôle de pure langue étrangère. C'est d'ailleurs pourquoi elle refuse de s'approprier la langue française et occulte tout usage qui lui paraît s'écarter de ce modèle. Bref, c'est une élite urbaine qui choisit de vivre dans un environnement exclusivement français : lecture de journaux et d'ouvrages français, écoute de radios françaises, consommation de chaînes satellitaires françaises, films français ou traduits en français, vacances en France ou dans un pays francophone, etc.

Le français élitare représente, à l'évidence, des enjeux symboliques importants. Il monopolise le marché de l'emploi moderne et se fait le véhicule des sciences, de la technique et des nouvelles technologies. Il est la langue de prestige social, le bien de l'élite sociale dirigeante, le capital des hauts cadres gestionnaires des affaires publiques, des directeurs d'entreprises, des hauts cadres des secteurs administratifs ou privés, etc. (voir pour plus de détails, F. Benzakour et *al*, 2000 et F. Benzakour, 2001 et 2007).

En somme, seule une partie infime de la société a donc accès au français élitaire, d'autant plus que sa maîtrise exige un investissement financier et intellectuel important. C'est pourquoi, il constitue une variété majorée, bénéficiant d'un grand prestige, mais il n'est pas, de toute évidence, un bien collectif. D'ailleurs, on constate, depuis peu, que le français élitaire est en train de connaître un début de « minoration ». Les facteurs à l'origine de sa fragilisation sont multiples : situation d'isolat linguistique, accès à l'enseignement supérieur en français de plus en plus ouvert au milieu prolétaire urbain, développement d'une variété de français plus appropriée.

3.3. Le français mésolectal, une variété acclimatée

Le français mésolectal est une variété en contact linguistique, que les locuteurs s'approprient de plus en plus pour lui donner une marque du terroir. Il se caractérise par des accents particuliers, une rhétorique plus proche de l'arabe que du français et surtout par un écart lexical important. Il est régulièrement enrichi de néologismes de tous ordres; ce qui lui permet de dénommer les univers référentiels naturels et socioculturels du pays d'adoption, de « dire » la société où il s'est implanté. Il s'agit d'une variété composite plus identitaire, à forte communauté de mots migrants, venus essentiellement de l'arabe.

La variété mésolectale est la langue de la presse, des médias mais aussi de tous ceux qui travaillent encore en français : employés de banques, enseignants, personnel soignant, etc. Pour ce qui est de l'arabisation du secteur administratif, sa mise en place effective s'est traduite par la parution au journal officiel d'une circulaire ministérielle interdisant d'utiliser dans les correspondances à usage interne et externe d'autres langues que l'arabe. Mais dans les faits, les échanges informels continuent à se faire en français et pour les plus formels, ils continuent à emprunter la voie du bilinguisme français mésolectal-arabe moderne proche du dialectal.

Mais, c'est dans la littérature de langue française, que la variété mésolectale connaît un développement important, d'autant plus que l'édition est en net progrès depuis 2003 (elle est passée de 3113 publications en 1985 à 12 400 en 2003, même si les ouvrages publiés en arabe restent dominants).

En somme, le français mésolectal est l'idiome le plus répandu, le plus vivant, le plus typique des variétés de français en usage au Maroc et dans les autres pays du Maghreb. Il est truffé d'emprunts, de créations métissées, de néologismes de forme résultant d'une surexploitation des potentialités offertes par la langue française (Voir pour l'exemplification, F. Benzakour et *al*, 2000 et F. Benzakour, 2001). Bref, il est traversé sans cesse par les cultures et les langues en présence, qui l'enracinent, chaque jour un peu plus, dans le terroir maghrébin.

3.4. Le français mésolectal : une variété en quête de légitimité

Le français, langue coloniale en terrain maghrébin indépendant, a été, nous l'avons dit, continuellement combattu par les idéologies arabistes et islamistes et secoué par les reconstructions identitaires. Il a dû céder du terrain après la mise en application de la politique d'arabisation. Pourtant, il est aujourd'hui toujours là et plus vivant que jamais. Sa durée, il la doit d'abord au développement de variétés

vivantes et plus largement partagées que l'idiome institutionnel hérité. Mais ces variétés sont-elles reconnues et légitimées ?

- *la variété élitaine*

Le français élitaine, assimilé au français institutionnel, est, force de le constater, en train de perdre du terrain. Deux raisons sont à l'origine de ce recul, d'une part, il reste inaccessible à une bonne partie de la population et d'autre part, il continue à être perçu comme une pure langue étrangère, entachée de surcroît de son passé colonial. Cette situation inconfortable est accentuée par le développement du français mésolectal. Mais ce nouvel idiome est-il apte à fonctionner comme langue à assise identitaire ?

- *Le français mésolectal*

Il est difficile de se départir de l'image stéréotypée d'une langue unitaire et universelle, que des siècles de purisme ont réussi à inculquer; l'image a encore plus de mal à s'estomper dans les régions éloignées du foyer originel! Comment faire place à une langue fragmentée en sous-systèmes multiples et diversifiés quand on n'a été nourri que de langue et culture classiques. Aussi n'est-il guère surprenant que les pédagogues, les puristes et certains chercheurs manifestent leur méfiance vis-à-vis de la variété mésolectale. Leur réaction, dirions-nous « normale », c'est tout simplement de la dénigrer, d'ignorer tout usage réel et dynamique d'un idiome approprié. Autrement dit, il s'agit pour cette élite, gardienne du « bon usage », de veiller à toujours occulter une variété jugée « corrompue », parce que infestée d'emprunts et de néologismes « monstrueux ». Une telle attitude aboutit tout naturellement à « l'isolat » linguistique et accentue la fracture culturelle et identitaire entre deux groupes sociaux, l'élite urbaine et les autres locuteurs francophones ; et entre deux usages de langue : le français académique classique, réservé aux nantis et le français tel qu'il est vécu dans la réalité marocaine. Pourtant, une attitude positive à l'égard de cette variété acclimatée, ne pourrait que dynamiser l'élan créateur d'une langue française en contact, contrainte d'évoluer selon les lois du milieu endogène, pour continuer même à exister socialement. L'enjeu n'est d'ailleurs pas uniquement existentiel, il est aussi, et peut être plus encore, identitaire et culturel. Les prémisses d'une langue française qui « dit la société marocaine » se font déjà sentir. Le français mésolectal est en train de devenir un instrument de communication interculturelle. Il est de plus en plus une langue de l'identité plurielle du Marocain par sa perméabilité même aux langues et cultures en présence. Le pouvoir reconnu à la néologie, surtout par emprunt et calque, qui marque son lexique, en est une preuve indéniable. L'utilisateur marocain, hésitant de moins en moins à assumer son métissage linguistique et culturel, s'approprie, chaque jour un peu plus, une langue qui exprime son quotidien. Mais est-il conscient de cette particularité du français qu'il pratique ?

La parution de l'inventaire des particularités lexicales du français au Maroc, en 2000, a été à cet effet un petit mais réel déclic. Outre une prise de conscience lente et progressive chez l'utilisateur, il a contribué à donner visibilité et identité à un idiome qui se vivait sans être reconnu. Les attitudes ont même commencé à changer. Les recherches universitaires s'intéressent un peu plus à cette langue métissée, qui particularise presse écrite et littérature locale. On constate une certaine flexibilité à l'accepter, palpable parfois chez ceux même qui ont cherché à l'occulter. Certes, des

voix discordantes se sont élevées, dès la parution du lexique du français au Maroc. Elles continueront, de toute évidence, à s'élever encore pour contester un « français au rabais » et dénoncer les outils descriptifs qui leur donnent matérialité et les acheminent vers la reconnaissance et la légitimité recherchées. Les mentalités ne sont pas faciles à changer !

On peut, toutefois, interpréter les avis partagés d'intellectuels isolés comme des indicateurs précieux quant à la position de la population francophone face au français mésolectal. D'une part, l'existence de deux attitudes opposées ne peut que fragiliser encore plus la variété élitaire et corollairement la norme exogène qui la sous-tend. D'autre part, l'attitude plus positive de journalistes, essayistes, écrivains francophones, qui en sont les principaux consommateurs, peut être lue comme le signe de l'amorce d'une norme sociale subjective. Cette norme est d'ailleurs appelée à se développer et à conforter une norme linguistique endogène naissante mais menacée par tout un noyau conservateur, doté d'un fort pouvoir de légitimation (voir, pour plus de détails sur norme endogène et légitimation, F. Benzakour, 2008). Mais quelles que soient les résistances, le français mésolectal, qui ne cesse de s'affirmer dans ses pratiques et qui trouve de plus en plus voix dans les descriptions qui lui sont consacrées, ne peut qu'augurer d'un avenir prometteur pour la langue française, qui deviendra un jour peut être, une langue maghrébine (*idem, ibid.*)

Conclusion

Deux points méritent d'être soulignés en guise de conclusion :

(1) Parler de variation et de variétés de français en terre maghrébine a été tout un défi. Le français peut encore y être ressenti comme une langue coloniale héritée, trace de blessures identitaires non encore complètement cicatrisées. La région, comme le reste du monde arabe, est de plus traversée par un fondamentalisme revendicatif, qui invite au repliement plutôt qu'à l'ouverture.

(2) La dynamique de la situation sociolinguistique du Maghreb étant la résultante de deux et /ou trois forces sociales majeures, l'arabophonie, la francophonie et /ou la berbérophonie, l'équilibre de la région dépend de leur « autorégulation ». Garantir d'un côté l'identité culturelle arabo-(berbéro) musulmane et de l'autre l'ouverture sur le monde et la culture occidentale, c'est assurer à chaque langue en présence son espace vital de communication. La survie du français passe tout naturellement par la reconnaissance des divers usages qui s'y pratiquent. Le français élitaire, bien symbolique réservé, inaccessible et source d'insécurité linguistique pour beaucoup de locuteurs francophones, a tout intérêt à faire place à des variétés acclimatées partagées; leur donner visibilité et légitimité, c'est garantir l'avenir et la stabilité de la langue française en terre maghrébine; c'est donner voix à bon nombre de locuteurs de dire leur culture et leur société en français.

Bibliographie

- BENZAKOUR, F., GAADI D. et QUEFFÉLEC A., (2000). *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Duculot - AUPELF-UREF, Bruxelles
- BENZAKOUR, F., (2001). « Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire : l'exemple de l'écart lexical », Actes du Colloque International, Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept (organisé par le groupe de recherche Valibel Louvain-La-Neuve, 3-5 novembre 1999, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, Peeters, Louvain.
- BENZAKOUR, F., (2007). « Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires », *Géopolitique de la langue française*, revue Hérodote, n° 126, éditions La découverte, Paris.
- BENZAKOUR, F., (2008). « Point de vue arabophone sur l'avenir du français », dans *L'avenir du Français*, AUF et Éditions des Archives Contemporaines, Paris
- BENZAKOUR, F., (2008). « Le Français au Maroc. De l'usage maghrébin à la langue du terroir », dans *Le Français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicologie française*, Duculot, Bruxelles.
- BENZAKOUR, F., (2008). « Le français en terre marocaine. Norme(s), et légitimation », dans *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*, sous la direction de Claudine Bavoux et al, ENS éditions, 2008
- BOUKOUS, A., (1995). *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Rabat, Rabat.
- BOUKOUS, A., (2008). « L'avenir du français au Maghreb », dans *L'avenir du Français*, AUF et Éditions des Archives Contemporaines, Paris.
- BRIGNON J. et al., (1968). *Histoire du Maroc*, Hatier, Paris.

